INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Charente
département

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

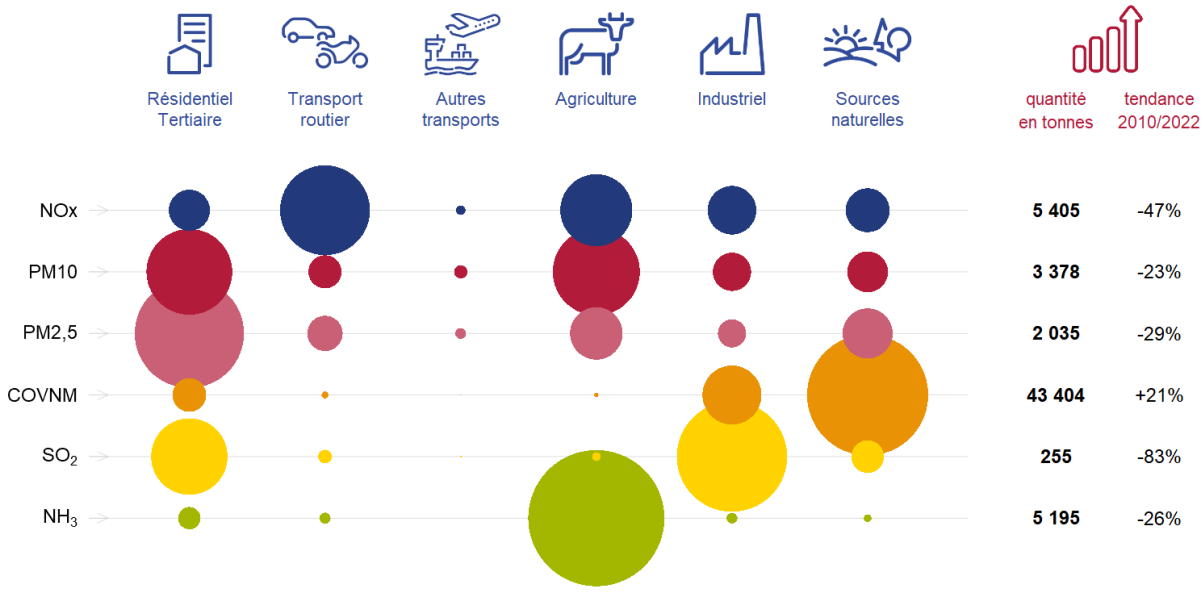

COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM_{10} : particules grossières
$PM_{2,5}$: particules fines NH_3 : ammoniac SO_2 : dioxyde de soufre

En **Charente**, le transport routier et l'agriculture (engins agricoles et engrais) sont à l'origine de la majorité des émissions de **NO_X**. Ce polluant, issu principalement de la combustion, est aussi émis par les industries, le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**$PM_{2,5}$** et **PM_{10}**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts), avec également une contribution significative du secteur industriel (production d'alcool). Le **SO_2** est émis en grande partie par les industries (combustion). Le secteur résidentiel/tertiaire est également une source importante de SO_2 via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH_3** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)

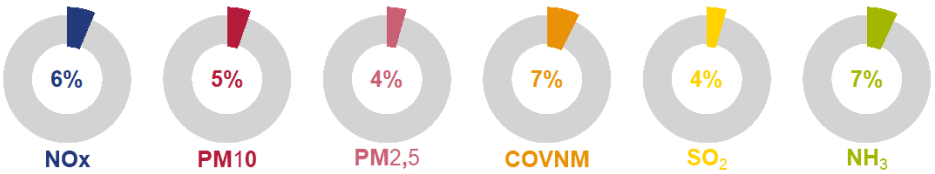

349 684 habitants
6 % de la région

5 964 km²
7 % de la région

Retrouvez les données sur notre site web
https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions

Écrivez-nous à **contact@atmo-na.org**
+ d'infos sur l'air sur **www.atmo-nouvelleaquitaine.org**

Fiche du 25/02/2025. Sources des données : inventaire des émissions 2022 Atmo Nouvelle-Aquitaine ICARE_v3.2.4 ; INSEE.